Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 14/06/2022

FLORETTE FOOD SERVICE FRANCE Florette food service rappelle Iceberg crudités Florette Casher 300g

- **Iceberg crudités Florette Casher 300g**
- Marque : **Florette**
- **GTIN 3303910005804 Lot 3.1e12120757 Date limite de consommation 31/05/2022**
- Conditionnements : **300g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 23/05/2022 au 31/05/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Produit Casher**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Hyper cacher, Leader Cash et magasins indépendants casher**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence Listéria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 28 juin 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0468287589**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre